

Zeitschrift: Rapport de la Direction et du Conseil d'Administration du Chemin de Fer du Gothard

Herausgeber: Gotthardbahn-Gesellschaft Luzern

Band: 19 (1890)

Rubrik: Finances

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

du décès de M. le Colonel Rieter de Winterthur, par la nomination pour la fin du mandat de ce dernier, de M. Abegg-Arter, Président du Conseil d'administration de la Société de Crédit suisse à Zurich; elle a de plus appelé M. Schuster-Burckhardt, de Bâle, à la Présidence du Conseil d'administration; de son côté le Conseil d'administration a élu comme Vice-président M. l'avocat Haberstich, d'Aarau, en remplacement et pour la fin du mandat de M. Schuster-Burckhardt.

C'est avec le plus profond regret qu'anticipant sur notre prochain rapport nous devons rappeler ici les pertes douloureuses que nous avons faites d'abord en la personne du Président de la Direction, M. J. Zingg, décédé le 19 janvier 1891, qui a rendu les plus grands services à l'entreprise du Gothard, soit pour sa constitution, soit pour la réalisation, la réorganisation et la consolidation de l'œuvre; le vide laissé par la mort de M. Zingg nous a été d'autant plus sensible que peu de temps après nous perdions encore deux autres personnalités éminentes de notre Compagnie, M. Haberstich, Vice-président du Conseil d'administration, décédé le 8 mars et M. le Colonel Arnold, Administrateur et Suppléant de la Direction, décédé le 10 avril.

A la place de M. Zingg et pour la fin de son mandat expirant le 30 juin 1891, le Conseil d'administration a nommé Membre de la Direction M. le Conseiller national Wuest, de Lucerne; il a ensuite élu Président de la Direction M. le Vice-président Stoffel et Vice-président de la Direction M. le Directeur Dietler pour la fin du mandat de M. Stoffel, expirant également au 30 juin 1891.

L'état du personnel des fonctionnaires supérieurs a subi durant l'exercice 1890 un seul changement en ce sens qu'un de nos fonctionnaires de grand mérite, M. l'Ingénieur en chef R. Bechtle, de Heilbronn, a démissionné fin octobre pour raison de santé et que la Direction lui a donné pour successeur M. Antoine Schrafft, de Botzen, jusqu'ici Inspecteur de la construction.

Quant à notre *représentation au dehors*, nous avons à mentionner que notre Compagnie a fonctionné durant l'exercice écoulé comme Administration en charge de l'Association des chemins de fer suisses.

Pendant le dernier exercice, le Conseil d'administration a pris dans 2 séances 17 décisions et la Direction dans 122 séances en a pris 5178.

III. Finances.

Il ressort du **bilan annuel** que les situations respectives du *capital-actions* de fr. 40,000,000, dont versés du *capital-subventions* de et du *fonds de construction* formé du tiers des intérêts accumulés depuis 1882, de n'ont pas varié durant l'exercice 1890.

fr. 37,000,000. —
“ 119,000,000. —
“ 1,114,902. 25

Le *capital-obligations* qui comportait au 31 décembre 1889:

emprunt 5 % fr. 21,562,000. —
“ 4 % “ 69,407,000. —
en total fr. 90,969,000. —

a subi en 1890 les modifications suivantes: le Consortium nous a livré pour la conversion fr. 1,624,500. — d'obligations 5 % et a reçu en échange au cours conventionnel fr. 1,800,000. — d'obligations 4 % de l'emprunt du 1^{er} janvier 1884; de ce dernier emprunt on a remboursé en outre au 31 décembre 1890 fr. 150,000. — par voie de tirage au sort et conformément au plan d'amortissement.

à reporter fr. 157,114,902. 25

	report	fr. 157,114,902. 25
La dette d'obligations de la Compagnie fin 1890 était donc composée de la manière suivante:		
a) obligations 5 %, IV ^e série	fr. 12,859,000. —	
" 5 %, II ^e hypothèque	" 3,149,000. —	
" 5 %, emprunt du Monte-Ceneri	" 3,929,500. —	
		fr. 19,937,500. —
b) obligations 4 %	" 71,057,000. —	
	ensemble	
		" 90,994,500. —

Le total du capital-actions versé, du capital-subventions, du fonds de construction, ainsi que des emprunts 5 et 4 %, s'élevait par conséquent fin 1890 à dont il a été dépensé jusqu'ici:

pour chemin de fer et installations fixes	fr. 211,533,492. 31	
" matériel roulant	" 11,040,291. 04	
" mobilier et ustensiles	" 1,608,612. 40	
total pour le compte de construction	fr. 224,182,395. 75	
pour pertes de cours sur actions	" 2,970,150. —	
" " " " obligations, après déduction		fr. 248,109,402. 25
des fr. 1,035,000 amortis	" 14,111,948. 44	
" les travaux ci-après, inachevés à la clôture de		
l'exercice:		
embranchements Lucerne-Immensee et Zoug-Goldau	fr. 145,586. 18	
double voie Erstfeld-Biasea	" 5,050,991. 84	
correction du Tessin	" 19,886. 74	
diverses constructions	" 731,395. 94	
reste: capital de construction disponible	" 5,947,800. 70	" 247,212,354. 89
		" 897,047. 36

La valeur des biens-fonds disponibles, approvisionnements de matériaux et pièces de réserve se monte à fr. 2,183,510. 10.

La somme des „dépenses à amortir“, soit pertes de cours, etc. s'est accrue en 1890 de fr. 177,563. — par suite de la conversion successive des obligations 5 % et se montait à la fin de l'exercice à dont on a amorti de 1884 à 1890

Il reste donc encore à amortir

La portion des capitaux disponibles placée en effets et valeurs s'élevait fin décembre 1890 à fr. 7,276,879. 20.

Etat des effets et valeurs au 31 décembre 1890.

Valeur nominale	%	Désignation des titres.	Cours	Valeur au 31 décembre 1890 portée au bilan
Fr. 100,000		Actions de la Société lucernoise de construction 60% versés	Fr. 500 200	Fr. 60,000 —
„ 50,000		„ „ „ „ „ libérées .	500	50,000 —
„ 40,000		„ „ „ Société des Sources de Brunnen . . .	500	40,000 —
L. 150,000		„ „ „ Compagnie de Navigation du Lac Majeur	550	165,000 —
Fr. 370,000		„ „ „ Banque centrale de chemins de fer 20% versés	5000 4000	74,000 —
L. 200,000	5	Obligations des Biens ecclésiastiques d'Italie . . .	91	182,000 —
„ 110,500	5	„ du Crédit foncier de la Caisse d'épargne de Milan	99	109,395 —
Fr. 185,000	4½	„ du chemin de fer Nord-Milano . . .	100	185,000 —
„ 431,500	6	Bons-or des chemins de fer Méridionaux italiens . .	103	444,445 —
„ 20,000	4½	Emprunt portugais	85,5	17,100 —
Doll. 5,000	5	Bonds du Central R. R. & Bankg. C° of Georgia per 1937	4880	24,400 —
„ 10,000	5	Bonds du Chic° Rock Island & Pacific Ray I° hyp. .	5025	50,250 —
„ 15,000	5	„ „ Western New-York & Pennsylvania Ray .	5080	76,200 —
		<i>Fonds de renouvellement et fonds de réserve.</i>		1,477,790 —
Fr. 7,130,000		Actions de la Banque centrale de chemins de fer à Lucerne, 20% versés	5000 4000	1,426,000 —
Fr. 100,000	4	Obligations de la Banque centrale de chemins de fer à Lucerne, 20% versés	100	100,000 —
„ 13,000	4	„ du Nord-Est Suisse de 1885	100	13,000 —
„ 50,000	3¾	„ de la Commune bourgeoise de Zofingue	100	50,000 —
„ 250,000	3½	„ du Canton de Berne	96,5	241,250 —
„ 100,000	3½	„ „ „ Soleure	95,5	95,500 —
„ 60,000	3½	„ „ „ Zoug	100	60,000 —
„ 300,000	4	„ de la Banque de Lucerne	100	300,000 —
„ 400,000	4	„ „ Ville de Lucerne	100	400,000 —
„ 49,000	3½	„ „ „ „ „	96	47,040 —
„ 400,000	4	„ „ „ „ Rome	83	332,000 —
L. 247,000	4	„ „ „ „ Milan	84,5	208,715 —
„ 300,000	4½	„ de la Compagnie de Navigation du Lac Majeur	100	300,000 —
Fr. 193,500	4	Cédules de la Banque nationale d'Italie	94	181,890 —
„ 98,750	4	Obligations de la Società Generale Immobiliare à Rome	73	72,087 50
„ 100,000	4	„ „ „ Navigazione Generale Italiana . .	86,5	86,500 —
		A reporter		3,913,982 50

Valeur nominale.	%	Désignation des titres.	Cours	Valeur au 31 décembre 1890 portée au bilan
		Report	Fr.	Fr. C.
Fr. 229,000	3	Obligations des chemins de fer Italiens (avec garantie de l'Etat)	55,5	3,913,982 50
„ 90,000	4½	„ du chemin de fer Nord-Milano	100	90,000 —
„ 1,711,000	3	„ des chemins de fer Méridionaux italiens .	59,5	1,018,045 —
„ 50,000	4	„ „ „ „ Siciliens	85,5	42,750 —
Mk. 100,000	3½	Consolidés prussiens	{ 97,50 à 124	120,900 —
„ 194,000	3½	Emprunt suédois	{ 94,50 à 124	227,329 20
Kr. 71,000	3½	„ danois (1 Krone = 1½ Mark)	{ 94,50 à 124	93,597 50
<i>Fonds d'amortissement.</i>				
Fr. 298,000	3	Obligations des chemins de fer Italiens (avec garantie de l'Etat)	55,5	165,390 —
				5,799,089 20
				7,276,879 20

Le compte de *biens-fonds* s'est accru en 1890 de fr. 27,967. 30 par l'achat d'une maison (n° 65 à Erstfeld) que nous utilisons pour logements d'employés; le fonds comportait fin décembre fr. 187,324. 94.

Le compte des *approvisionnements et pièces de réserve* accuse un excédent de fr. 355,781. 77 provenant d'une augmentation des provisions de charbon, rails, traverses (fr. 321,468. 58) et de bandages pour locomotives, voitures et wagons (fr. 34,313. 19).

Le compte des „*débiteurs divers*“ contient les positions suivantes:

1. créances sur Administrations étrangères:

créances auprès de certains services de transport	fr. 169,465. 04
créance sur la Société lucernoise de construction (sera couverte plus tard par hypothèques de 1 ^{er} rang)	„ 200,000. —
créance sur l'Association des chemins de fer suisses, (notre Compagnie ayant été en 1890 Administration en charge)	„ 26,939. 03 fr. 396,404. 07

2. créances sur divers comptes de notre Administration:

arriérés des bureaux expéditeurs et caisses des gares	fr. 571,341. 86
soldes des comptes „ateliers et usine à gaz“	„ 11,912. 28
comptes pour divers	„ 199,605. 82
avances aux stations et à diverses divisions	„ 33,700. — „ 816,559. 96
	total fr. 1,212,964. 03

Relativement aux „dettes courantes“ figurant au *passif du bilan*, nous ferons observer que le chiffre principal de fr. 2,056,179. 50 contient les coupons et obligations échus au 31 décembre, mais non payés et que la somme de fr. 1,414,031. 84 pour „créanciers divers“ se compose de fr. 410,302. 49 créances de certains services de transport, de fr. 16,534. 15 créance de la caisse de secours et de pensions pour les fonctionnaires et employés du Gothard, ainsi que des caisses de secours pour les ouvriers des stations, magasins, dépôts et ateliers et pour ceux du service de surveillance et d'entretien de la ligne, et enfin de fr. 987,195. 20, créance d'un établissement financier.

Le <i>fonds de renouvellement</i> qui s'élevait le 1 ^{er} janvier 1890 à	fr. 4,238,357. 38
s'est accru durant l'exercice,	
du versement ordinaire de 1890	„ 748,627. 28
des intérêts de son capital au 1 ^{er} janvier 1890	„ 171,715. 25
d'autres recettes, savoir: produit de la vente de la locomotive n° 11, série F ²	„ 13,500. —
	total
	fr. 5,172,199. 91

Il en a été prélevé par contre:	
pour réfection de la superstructure	fr. 694,263. 72
„ renouvellement du matériel roulant	„ 69,041. 60
	ensemble
moins le produit de la vente du vieux matériel	fr. 763,305. 32
	„ 158,979. 39
	Situation au 31 décembre 1890
	„ 604,325. 93
	fr. 4,567,873. 98

Le <i>fonds de réserve</i> pour cas extraordinaires, qui se montait au 1 ^{er} janvier 1890 à	fr. 1,426,627. 90
a été alimenté, durant l'exercice, par les sommes ci-après:	
versement ordinaire de 1890 (5 % du produit net après dotation du fonds de renouvellement)	„ 113,918. 18
intérêts du capital au 1 ^{er} janvier 1890	„ 60,146. —
versement extraordinaire: bénéfice réalisé sur le compte d'effets et valeurs	„ 92,947. —
	Situation au 31 décembre 1890
	fr. 1,693,639. 08

constituant une augmentation de fr. 267,011. 18 comparativement à l'époque correspondante de 1889.

Le *fonds de construction* formé par l'accumulation du tiers des intérêts des capitaux disponibles pendant la période de 1882 à 1887, n'a pas varié durant l'exercice et accusait au 31 décembre 1890 une situation de

fr. 1,114,902. 25

Le *fonds d'amortissement* qui comportait au 1^{er} janvier 1890 a été alimenté par un prélèvement sur le produit de l'exercice 1890 de et atteignait au 31 décembre 1890 le total de

fr. 166,768. 32

„ 92,070. 73

fr. 258,839. 05

Le compte de capital a subi les modifications suivantes:

Le solde actif de ce compte était fin 1889 de fr. 5,272,468. 23 en ajoutant à cette somme le montant dépensé pour constructions inachevées au 31 décembre 1889 et dont par conséquent le compte de construction n'était pas encore débité, soit „ 5,429,390. 90 on obtient le solde total du compte de capital au 31 décembre 1889 fr. 10,701,859. 13

Ce solde s'est augmenté durant l'exercice écoulé :	report	fr. 10,701,859. 13
par la prise d'obligations 4% val. nom. de	"	1,800,000. —
(en suite de la conversion des obligations 5% en 4%)		
par prélèvements sur le produit de l'exploitation, de	"	257,344. 31
par produits de ventes et remboursements, de	"	132,982. 27
y compris l'allocation supplémentaire de fr. 26,204. 83 pour 1889		
	total	fr. 12,892,185. 71

De cette somme on a dépensé :

amortissements, remboursement de capitaux, versement au fonds d'amortissement	fr. 1,866,570. 73
à la charge du compte de construction (pour constructions achevées en 1890)	" 3,987,870. 34
pertes et faux-frais	" 177,563. —
dépréciation de certaines constructions	" 15,273. 58
	solde total au 31 décembre 1890
	fr. 6,844,908. 06

Après déduction des sommes dépensées pour constructions inachevées à la clôture de l'exercice et dont le compte de construction ne peut être débité, soit

il reste un solde actif réel au 31 décembre 1890 de

Quant aux produits de ventes et remboursements (recettes du compte de ajouteron encore que la somme de fr. 132,982. 27 se décompose comme suit:

produit de la revente de terrains	fr. 13,231. 40
produit de la vente d'objets d'inventaire provenant du bâtiment de Bellevue	" 233. 60
report au compte d'exploitation de dépenses de construction afférentes à l'exercice 1889 (suivant accord intervenu avec le Département fédéral des chemins de fer)	" 26,204. 83
utilisation dans les nouveaux ateliers des hangars qui se trouvaient dans les anciens et de pierres de taille provenant des fondations de ceux-ci	" 36,321. 64
utilisation de la locomotive série F ² n° 12 comme moteur fixe pour l'éclairage électrique des nouveaux ateliers	" 24,128. 85
utilisation au Monte Ceneri des câbles provenant des tunnels de la Hochfluh, de l'Oelberg, du Sulzeck et de l'Axenberg	" 3,076. 35
amortissement des constructions ci-après énumérées:	

1. annexe à la halle de réparations des voitures et wagons dans les anciens ateliers ; après démolition, cette annexe n'a plus été utilisée	fr. 2,539. 62
2. maisonnette de garde n° 183 avec fontaine, entre Lugano et Melide, km 184,005 ; cette maisonnette était très exposée aux chutes de pierres et a dû être démolie	" 10,132. 56
3. la ligne télégraphique aérienne du tronçon Brunnen-Fluelen, remplacée par un nouveau câble	" 1,028. 25
4. une partie du coût du premier câble dans les tunnels de la Hochfluh, de l'Oelberg, du Sulzeck et de l'Axenberg	" 1,573. 15
	à reporter
	fr. 118,470. 25

		report	fr. 118,470. 25
produit de la vente de 5 portes de remises, devenues superflues par suite			
de la transformation des anciens ateliers		"	3,511. —
transfert d'inventaire à la construction des embranchements au nord et de			
la double voie		"	9,182. 85
subventions de la Confédération et du canton du Tessin au coût des reboise-			
ments exécutés entre Stalvedro et Ponte Sordo		"	1,585. 17
remboursement de frais judiciaires		"	233. —
		total comme ci-dessus	fr. 132,982. 27

L'état des cautionnements, comparé à celui de 1889, était à la fin de l'année le suivant:

	1890				1889			
	Fr.	C.	Fr.	C.	Fr.	C.	Fr.	C.
1. Cautionnements et reliquats de garantie d'entrepreneurs, fournisseurs et expéditeurs:								
a. en espèces	27,872	72			30,664	07		
b. en papiers-valeurs	972,577	32			523,187	32		
c. par cautions	160,050	—	1,160,500	04	223,550	—	777,401	39
2. Cautionnements de fonctionnaires et employés:								
a. en espèces (retenues sur appointements)	19,210	12			18,470	83		
b. en papiers valeurs	306,777	28			309,939	51		
c. par cautions	541,000	—			556,500	—		
d. association mutuelle de cautionnements	1,177,500	—	2,044,487	40	1,074,000	—	1,958,910	34
3. Dépôts effectués par 22 Administrateurs (art. 41 des statuts); 22×20 actions du Gothard de fr. 500.— val. nom.			220,000	—			220,000	—
4. Cautionnements de membres du Consortium pour la conversion du capital-obligations 5%			2,292,800	—			2,293,100	—
5. Cautionnement de MM. les Frères Reitzes pour la prise des actions nouvelles, émission de 1888			1,000,000	—			1,000,000	—
			6,717,787	44			6,249,411	73

Les cautionnements en espèces des entrepreneurs, chiff. 1^a (moins les reliquats de garantie) excédant fr. 100. — portent intérêt à 3½% l'an.

Les cautionnements de service (chiff. 2^a) accumulés au moyen de retenues sur les appointements, sont placés à intérêt à la Caisse d'épargne et de prêts du Canton de Lucerne; chaque déposant a son livret spécial. Lorsque le montant des cautionnements atteint le chiffre réglementaire, les livrets sont placés au dépôt des cautionnements réels (papiers-valeurs, chiff. 2^b).

L'Association mutuelle de cautionnements des fonctionnaires et employés (chiff. 2nd) comptait au 31 décembre 793 membres (717 fin 1889); le dépôt s'élevait à cette date à fr. 5,000. — (le minimum comporte, à teneur de l'art. 10 des statuts approuvés par la Direction, 2% de la somme totale des cautionnements se montant à fr. 1,177,500, soit fr. 2355. —); ces fr. 5000. — se composent de 3 obligations 3½% de la Caisse d'épargne et de prêts du canton de Lucerne; ces titres se trouvent au dépôt des valeurs de la Compagnie.

IV. Construction.

1. Organisation du service de la Direction technique.

Ainsi qu'il est dit page 9, M. Bechtle, l'Ingénieur en chef jusqu'ici en fonctions, a démissionné et son suppléant, M. Schrafft, Inspecteur de la construction, lui a succédé; cette dernière place n'a pas été repourvue; le nouvel Ingénieur en chef dirige et surveille tout le service de la construction ainsi que celui de la surveillance et de l'entretien de la voie, et cela aussi bien pour les travaux complémentaires des lignes en exploitation que pour l'exécution de la double voie sur les lignes de montagne Airolo-Biasca et Erstfeld-Gœschenen et la construction des embranchements Lucerne-Immensee et Zoug-Arth-Goldau.

Il en est de même du personnel de l'exploitation placé sous les ordres de l'Ingénieur en chef; ces agents sont également occupés à la construction, de sorte que malgré la multiplicité des travaux, il n'a pas été nécessaire de créer une direction technique spéciale pour la construction.

Le service extérieur est fait par les ingénieurs de la voie pour autant qu'il s'agit des travaux complémentaires des lignes en exploitation et par les sections créées à cet effet pour ce qui concerne l'exécution de la double voie sur les lignes de montagne et la construction des deux embranchements.

Les sections ont leur siège: à Gœschenen, pour la double voie Erstfeld-Gœschenen; à Giornico, pour la double voie Faido-Biasca; à Lucerne, pour l'embranchement Lucerne-Immensee et à Zoug, pour celui de Zoug à Arth-Goldau.

A la fin de l'exercice, l'effectif du personnel employé exclusivement à la construction (ainsi donc non compris les agents de l'exploitation occupés partiellement à la construction) comportait les chiffres suivants:

Catégories.	Bureau central.	Section Gœschenen	Section Giornico.	Section Lucerne.	Section Zoug.	Total.
Ingénieurs de sections	—	1	1	1	1	4
Ingénieurs et conducteurs de travaux	—	4	4	3	3	14
Géomètres	—	1	1	1	1	4
Surveillants	—	6	5	—	—	11
Dessinateurs, secrétaires et autres .	5	1	2	—	—	8
<i>Total en 1890</i>	5	13	13	5	5	41
<i>Total en 1889</i>	4	<u>13</u>		—	—	17

Nous devons mentionner ici la démission pour raison de santé de M. le Professeur Mossdorf, architecte de la Compagnie et Chef du bureau des bâtiments depuis son entrée en fonctions (1873); les projets et plans des bâtiments de toutes les gares du réseau ont été élaborés par lui et il en